



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

SECRETARIAT GENERAL

Architects' Council of Europe
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles
Tel: (32) 2 543 11 40 Fax: (32) 2 543 11 41
E-mail: info@ace-cae.eu Website: www.ace-cae.eu

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CAE constate que les clignotants de sortie de la crise ne sont pas encore au vert pour les architectes

Bruxelles : 14 octobre 2009 - L'enquête du Conseil des Architectes d'Europe (CAE¹) sur l'impact de la crise économique sur la profession d'architecte en Europe indique que le pire est peut-être encore à venir, malgré quelques timides signes de reprise. L'enquête publiée en septembre indique que plus d'un tiers des agences d'architecture en Europe ont dû remercier une partie de leurs collaborateurs depuis septembre 2008, et qu'il pourrait y avoir encore d'autres licenciements cette année.

Selon les résultats de l'enquête les architectes sont un peu moins pessimistes que l'année passée, et on observe une tendance, faible encore, à une montée de l'optimisme. Par exemple, en avril 65% des architectes étaient pessimistes à propos de l'avenir, mais en septembre ce chiffre a baissé à 56%. Tandis que 12% d'entre eux pensent que leur activité va encore baisser de manière significative dans les trois mois à venir, 22% au contraire s'attendent à une légère augmentation de leur charge de travail.

Cette enquête récente, la troisième menée par le CAE depuis mars 2009, indique donc que la profession d'architecte pourrait peut-être commencer à voir la fin du tunnel dans le courant de 2010.

Cependant, si l'on analyse par rapport aux indications de chaque Etat membre il apparaît que l'impact de la crise sur les agences d'architecture varie considérablement selon les cas. Dans certains pays, (par exemple l'Irlande, la Pologne, la Hongrie et l'Espagne) la profession s'attend à une détérioration supplémentaire dans les trois mois à venir, tandis que, dans d'autres pays, (par exemple l'Allemagne, la Finlande, le Royaume-Uni et l'Autriche) ils s'attendent au contraire à une amélioration. Malheureusement les régions dans lesquelles on s'attend à une détérioration l'emportent sur celles qui comptent sur une amélioration.

Dans l'ensemble, l'enquête montre que 37% des agences d'architecture ont dû licencier du personnel depuis septembre 2008, et 21% d'entre elles s'attendent à devoir procéder à de nouveaux licenciements dans les trois mois à venir. Cependant, le tableau est légèrement plus optimiste s'agissant de l'activité prévue, dans la mesure où 24% des agences sont optimistes à ce sujet, en augmentation de 14% par rapport à avril, et dans le même temps le pourcentage des pessimistes est descendu de 48% à 43%.

Dans le secteur du logement privé, qui représente 45% du volume d'affaires, 16% des architectes sont optimistes par rapport à l'avenir, contre 11% en avril, et 45% sont pessimistes, contre 68%. Les évolutions dans le niveau de pessimisme et d'optimisme dans le secteur commercial, qui représente 23% du volume d'affaires des architectes, suivent une tendance similaire.

Le CAE mène ces enquêtes trimestrielles en ligne afin d'évaluer l'impact de la crise sur la profession en Europe et il continuera à le faire dans la mesure où ces enquêtes permettent de percevoir la fin de la crise à travers l'observation d'une croissance de l'optimisme et des attentes en termes de volume d'activité. Elles sont intéressantes au-delà de la seule profession d'architecte, celle-ci constituant un indicateur clé de la santé économique et des effets de la crise, une croissance dans les carnets de commande du secteur de la construction étant un signe de reprise économique.

Les résultats de la plus récente enquête réalisée en septembre ont fait l'objet d'une pondération afin de garantir une certaine fiabilité statistique, bien qu'il s'agisse d'une enquête d'opinion.

Pour de plus amples informations sur l'enquête veuillez contacter - Adrian Joyce, Conseiller principal à l'adresse suivante : adrian.joyce@ace-cae.eu

Pour télécharger la présentation des principaux résultats de l'enquête rendez-vous à l'adresse Internet suivante : http://www.ace-cae.org/docs/aceinfo/overview/Third_Econ_Survey_Sept_09.pdf

¹ Le Conseil des architectes d'Europe (CAE) est l'organisation qui représente la profession d'architecte au niveau européen. Son siège et son secrétariat sont installés à Bruxelles. Les Organisations membres du CAE, dont le nombre est en augmentation, sont les organismes réglementaires et les associations professionnelles représentatives au niveau national de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, des pays en voie d'adhésion, ainsi que de la Norvège et de la Suisse. A travers ses organisations membres, le CAE représente les intérêts d'environ 480.000 architectes. La fonction principale du CAE est d'assurer une veille permanente des développements au niveau européen, en s'efforçant d'influer sur les politiques et la législation communautaire qui ont un impact sur la pratique de l'architecture et sur la qualité globale et le développement durable du cadre de vie bâti.